Les Mutuelles Ligériennes

■ LA CHAPELLE BASSE-MER
Tél. 02 40 33 30 49
chapellebassemer@lesmutuellesligeriennes.com

■ LE LOROUX BOTTEREAU
Tél. 02 40 03 76 87
leloroux@lesmutuellesligeriennes.com

■ LEGÉ
Tél. 02 40 04 93 80
lege@lesmutuellesligeriennes.com

■ CLISSON
Tél. 02 40 56 29 59
clisson@lesmutuellesligeriennes.com

■ TREILLIÈRES
Tél. 02 28 07 98 81
treillieres@lesmutuellesligeriennes.com

■ VALLET
Tél. 02 40 33 95 02
vallet@lesmutuellesligeriennes.com

GARANTIE MEGA+ (Non Responsable) ANNÉE 2020

NATURE DES ACTES (Base de remboursement du Régime obligatoire Sécurité Sociale incluse)		
SOINS COURANTS		
Honoraires médicaux (Consultations Généralistes)		NON
Honoraires médicaux (Consultations Spécialistes, Actes techniques médicaux)	Dépassement (Optam/Optam Co)	30% BR
	Dépassement (NON Optam/Optam Co)	10% BR
Analyses et examens de laboratoire		30% du coût
Echographie - Imagerie médicale	Dépassement (Optam/Optam Co)	30% BR
	Dépassement (NON Optam/Optam Co)	10% BR
Ostéodensitométrie	Forfait Annuel	18€/An
Matériel médical	Petit appareillage et orthèse	80% BR
HOSPITALISATION		
Hospitalisation chirurgicale ou médicale	Chambre particulière (sans limite)	45 €
Actes techniques médicaux, de chirurgie, d'anesthésie, d'obstétrique	Dépassement (Optam/Optam Co)	30% BR
	Dépassement (NON Optam/Optam Co)	10% BR
Hospitalisation Psychiatrique	Chambre particulière (30 jours /An)	20 €
Hospitalisation Ambulatoire	Chambre particulière	10 €
Convalescence - Réadaptation - Soins de suite	Chambre particulière (90 jours /Hospit.)	30 €
Accompagnement personne hospitalisée (1)	Pendant 10 jours	30€/jour
OPTIQUE		
Équipement optique (2)	Équipement simple	350€ dont 100€ pour la monture
	Équipement complexe	350€ dont 100€ pour la monture
	Équipement très complexe	350€ dont 100€ pour la monture
Optique Lentilles	Forfait Annuel	200 €
Chirurgie réfractive	Forfait Annuel par œil	350 €
DENTAIRE		
Consultations et soins dentaires		NON
Prothèses dentaires (3)		250% BR
Implant - Parodontologie	Forfait Annuel	500 €
Orthodontie		250% BR
AIDES AUDITIVES		
Prothèses Auditives	Classe I	400€ /Appareil
Prothèses Auditives	Classe II	400€ /Appareil
PRÉVENTION		
Forfait Bien-Être : Ostéopathie - Ethiopathie - Pédicure - Réflexologie - Acupuncture - Psychanalyse - Diététicien - Nutritionniste...	3 séances à 25€/An	75 €
Vaccin Anti-Grippe	Présentation d'un justificatif	OUI
Forfait contraceptif et Sevrage tabagique	Présentation d'un justificatif	50€/An/Forfait
Cures thermales	Forfait Annuel	100 €
AVANTAGES		
Assistance R.M.A.	**N° 0 969 322 157**	

Les forfaits annuels sont versés par année civile

OPTAM : (ex contrat Accès aux Soins) Option Pratique Tarifaire Maîtrisée fournir une facture détaillée et acquittée

OPTAM CO : (ex contrat Accès aux Soins) Option Pratique Tarifaire Maîtrisée Chirurgie Obstétrique fournir une facture détaillée et acquittée

OPTAM et OPTAM CO est un engagement pris par le médecin pour limiter ses dépassements d'honoraires. La prise en charge des dépassements d'honoraires est minorée d'un montant égal à 20% de la Base de Remboursement du Régime Obligatoire pour les médecins n'ayant pas adhéré à OPTAM et OPTAM CO

(1) L'Accompagnant doit être membre de la mutuelle

(2) Un équipement optique tous les 2 ans sauf pour les enfants de - 16 ans et en cas d'évolution de la vue. Le délai de renouvellement s'entend à date de délivrance ou facturation d'un équipement (respectivement une monture et deux verres) et également en cas de renouvellement séparé des éléments de l'équipement.

(3) Avec un plafond de 2 000 € par année civile et par bénéficiaire - les devis dentaires sont valables 6 Mois

BR : Base de remboursement Sécurité Sociale